Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 029-212902498-20260127-REB202001-DE

COMMUNE DE SAINT-GOAZEC
SERVICE PUBLIC DE VENTE D'EAU BRUTE
Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'EXPLOITATION

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier, le Conseil d'Exploitation dûment convoqué s'est réuni à vingt heures en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur GUILLOU Stéphane, Président,
Date de convocation : 20 janvier 2026
Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de présents : 10 Nombre de votants : 10 Quorum atteint
Etaient présents : GUILLOU Stéphane, Maire - GOUIFFES Jean-Claude - LE MAO Jean-Yves - LEGRIS Jean-Pierre - MELL Marie-Annette - FONTAINE Manuel - MALTRET Aurélie – RIOU Brendan – RIOU Isabelle - THOMAS Anne-Laure
Absents excusés : BRONNEC Jean-Vincent - BUREL-SIMON Karine - CARIOU Aurélie – LE CLEC'H Yannick
Secrétaire de séance : RIOU Brendan

Délibération N°REB 2026-001

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : BUDGET VENTE EAU BRUTE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et suivants,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49
Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.
Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents;
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU;

Le CFU fait ressortir les résultats suivants :

BUDGET VENTE EAU BRUTE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESULTAT GLOBAL
Recettes	45 996.56	932.00	46 928.56
Dépenses	10 116.21	0.00	10 116.21
Résultat de l'exercice	35 880.35	932.00	36 812.35
Résultat antérieur reporté	0.00	0.00	0.00
Résultat de clôture	35 880.35	932.00	36 812.35

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 029-212902498-20260127-REB202001-DE

Vu la présentation du Compte Financier Unique sous la présidence de Monsieur GOUIFFES Jean-Claude, vice-président, il est proposé au Conseil d'exploitation, de délibérer sur le Compte Financier Unique du budget vente eau brute.

Le Conseil d'Exploitation, après avoir délibéré, (**Monsieur Le Président s'étant retiré de la salle pour le vote),**

- approuve le Compte Financier Unique 2025 du Budget vente eau brute
- autorise Le Président à signer tous les documents afférents à la présente déliberation

Pour copie conforme,
Le Président, Stéphane GUILLOU

